CNDS 2015

GUIDE Eure-et-Loir

SOMMAIRE

- Calendrier…… p. 3
- Maintien des seuils …… p. 4
- Un Dossier unique cerfa et des fiches action …… p. 5
- Action emploi CNDS …… p. 7
- Action apprentissage …… p. 9
- Action santé…… p. 10
- Action handicap …… p. 11
- Action promotion de la citoyenneté …… p. 12
- Action Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive …… p. 13
- Action formation et perfectionnement sportif …… p. 15
- Suppression de l'accompagnement éducatif…… p.16
- Fiches actions…… p. 17
- Ressources …… p.19
- *Cerfa* version téléchargeable …… p.20
- *Cerfa* version E-Subvention …… p. 23
- Validation du dossier …… p. 27
- Liste des pièces en téléchargement …… p. 28
- Contacts utiles …… p.29

CALENDRIER 2015

19 février 2015	**Commission territoriale Région Centre-Val de Loire Validation des orientations régionales**
19 février 2015	**Réunion d'information en Eure-et-Loir à l'attention des clubs et comités départementaux**
20 février 2015	**Mise en ligne des documents**
7 avril 2015 – minuit	**Retour des dossiers**
11 juin 2015	**Commission territoriale attributive Région Centre-Val de Loire**

MAINTIEN DES SEUILS

Les attributions ne pourront être inférieures à 1500€

(toutes actions confondues)

dérogation à 1000€ pour les associations dont le siège se situe en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)

UN DOSSIER UNIQUE « *cerfa* » ET DES FICHES ACTION

1 dossier unique

chaque action sera intégrée au dossier *cerfa*
(*y compris l'action emploi)*

UN DOSSIER UNIQUE « *cerfa* » ET DES FICHES ACTION

PRÉSENTATION DES ACTIONS POSSIBLES

- **Emploi**
  - Création d'un emploi CNDS
  - Renouvellement emploi CNDS
- **Apprentissage**
- **Santé**
  - Accompagner les actions du plan pluri annuel « sport santé bien être » (SSBE)
  - Formation et recyclage au secourisme (PSC 1)
- **Handicap**
- **Promotion de la citoyenneté**
  - Développer l'engagement citoyen
  - Lutter contre toutes les discriminations, les incivilités et la violence dans le sport
  - Favoriser et accompagner la prise de responsabilité
- **Correction des Inégalités d'accès à la pratique sportives:**
  - Territoires prioritaires
  - Publics prioritaires

ACTION EMPLOI CNDS (ligne régionale)

Ce dispositif est destiné à favoriser la <u>création d'emplois sportifs qualifiés en CDI</u>,

En priorité:

- Des emplois à temps complet;
- Sur des missions techniques, pédagogiques ou de développement;
- En direction des populations ou territoires prioritaires;
- Au profit de jeunes qualifiés;
- Avec une projection de pérennisation de l'emploi

- **aide non dégressive: 48 000 € sur 4 ans** (4 X 12 000€) **si l'emploi porte majoritairement sur les priorités CNDS.**

- **aide dégressive : 34 500€ sur 4 ans** (12 000€ / 8 500€ / 5 000€/ 3 000€)

ACTION EMPLOI CNDS (ligne régionale)

Création emploi

- Une fiche action *cerfa* identifiée EMPLOI
- pièces complémentaires, dont fiche emploi *(à télécharger)*

Poursuite d'un emploi CNDS (dit « renouvellement »)

- Uniquement fiche action *cerfa* identifiée RENOUVELLEMENT EMPLOI

Entretien obligatoire avec Alain BOUREAUD

02.37.20.51.06

cnds28@gmail.com

*Note emploi **en téléchargement***

ACTION APPRENTISSAGE (ligne régionale)

Il doit s'agir d'un **nouveau contrat d'apprentissage, avec une entrée en formation à partir d'août 2015.**

- pour les jeunes de moins de 26 ans, préparant un diplôme d'encadrement sportif
- 1 maître d'apprentissage salarié ou bénévole de l'association et qualifié
- aide à destination des associations de la région Centre-Val de Loire

- L'aide est de **6 000 €** maximum par **contrat.**

❖**Une fiche action *cerfa* identifiée APPRENTISSAGE**
❖**pièces complémentaires, dont fiche apprentissage *(à télécharger)***

Entretien obligatoire avec Alain BOUREAUD
02.37.20.51.06
cnds28@gmail.com

Note apprentissage ***en téléchargement***

ACTION SANTÉ (appel à projet régional)

- **Accompagner les actions du plan pluri annuel « sport santé bien être » (SSBE)**

  - pour les personnes atteintes de **maladies chroniques**

  - **dans et hors les Etablissements sociaux et médico-sociaux** pour personnes âgées et personnes handicapées.

  - dans le cadre de la **politique de la ville** et des **Contrats locaux de santé,**

- **Protéger les pratiquants : formation et recyclage au secourisme (PSC 1)**
  → contacter le comité départemental UFOLEP (coordonnées dans § « contacts »)

❖**Une fiche action *cerfa* identifiée SANTÉ**
❖**pièces complémentaires**

Entretien obligatoire avec Nathalie HABERT
02.37.20.51.03
cnds28@gmail.com

*Note santé **en téléchargement***

ACTION HANDICAP (appel à projet régional)

Une action unique qui peut regrouper:

- **l'acquisition de matériel dédié à la pratique sportive** des personnes en situation de handicap
- **les actions de** développement et de valorisation des activités physiques et sportives **dans et hors les établissements sociaux et médico-sociaux** en direction des personnes handicapées

❖**Une fiche action unique *cerfa* identifiée HANDICAP**
❖**Pièces complémentaires, dont devis obligatoire pour le matériel**

Entretien obligatoire avec Jean-Marie MASSY
02.37.20.51.08
cnds28@gmail.com

Note handicap ***en téléchargement***

ACTION PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ (ligne départementale)

- **Développer l'engagement citoyen**
- **Lutter contre toutes les discriminations, les incivilités et la violence dans le sport**
- **Favoriser et accompagner la prise de responsabilité**

❖ **Une fiche action *cerfa* identifiée PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ**
❖ **Pièces complémentaires**

Pour tout renseignement complémentaire, contacter **:**

Florence RAULT (Gestion administrative du CNDS): 02.37.20.51.00
Stéphanie BÉAUR (Coordination CNDS): 02.37.20.51.02
cnds28@gmail.com

ACTION CORRECTION DES INÉGALITÉS D'ACCÈS À LA PRATIQUE SPORTIVE (ligne départementale)

Territoires prioritaires

- Actions en direction des **Quartiers Politique de la Ville (QPV)**
- Actions en direction des **Zones de Revitalisation Rurale (ZRR)**

*(listes QPV et ZRR **en téléchargement**)*

Publics prioritaires

- Actions en direction de **la pratique féminine**

  → dont développement des APS en direction du public féminin

- Actions et projets en direction **des publics socialement défavorisés**
  - dont mise en place d'actions avec les établissements sociaux et médico-sociaux
  - dont aide au coût de la pratique pour ces publics

- Actions en direction **des personnes en situation de handicap** *(voir diapo handicap)*

ACTION CORRECTION DES INÉGALITÉS D'ACCÈS À LA PRATIQUE SPORTIVE (ligne départementale)

- **Une fiche action *cerfa* identifiée QPV ou ZRR ou PRATIQUE FÉMININE ou PERSONNES SOCIALEMENT DÉFAVORISÉES**
- **pièces complémentaires**

Note CIAPS ***en téléchargement***

Pour tout renseignement complémentaire, contacter **:**

Florence RAULT (Gestion administrative du CNDS): 02.37.20.51.00

Stéphanie BÉAUR (Coordination CNDS): 02.37.20.51.02

cnds28@gmail.com

ACTIONS FORMATION ET PERFECTIONNEMENT SPORTIF (ligne régionale)

Les besoins relatifs à la formation et au perfectionnement sportif doivent remonter au niveau des ligues et comités régionaux.

Note formation ***en téléchargement***

Pour tout renseignement complémentaire, contacter **:**
Marc MONJARET (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Centre- Val de Loire): 02 38 77 49 15

marc.monjaret@drjscs.gouv.fr

SUPPRESSION DE L'ACTION ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Mais possibilité d'intégrer cette action dans le dossier classique.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter:

Nathalie HABERT (CNDS-accompagnement éducatif) : 02.37.20.51.03

cnds28@gmail.com

Potentiellement, le dossier peut contenir: 2 actions sur l'enveloppe départementale …/…

3-1. Description de l'action

Présentation de l'action :
Intitulé :

ACTION 1:

OBLIGATOIREMENT

SUR LES PRIORITÉS

- Promotion de la citoyenneté

- CIAPS

+

3-1. Description de l'action

Présentation de l'action :
Intitulé :

ACTION 2:

LIBRE

Possibilité d'action(s) supplémentaire(s) **si et seulement si mutualisation** d'une demande pour plusieurs clubs et **sous réserve de l'accord du service JSVAS.**

.../... Mais aussi des actions sur l'enveloppe régionalisée

3-1. Description de l'action

Présentation de l'action :
Intitulé :

CRÉATION EMPLOI CNDS

3-1. Description de l'action

Présentation de l'action :
Intitulé :

RENOUVELLEMENT EMPLOI

3-1. Description de l'action

Présentation de l'action :
Intitulé :

APPRENTISSAGE

3-1. Description de l'action

Présentation de l'action :
Intitulé :

SANTÉ

3-1. Description de l'action

Présentation de l'action :
Intitulé :

HANDICAP

RESSOURCES

Tous les documents et informations concernant la campagne 2015 sont **téléchargeables** sur:

http://www.eure-et-loir.gouv.fr

ou

http://www.sport28.fr

Cerfa VERSION TÉLÉCHARGEABLE

(version obligatoire pour les associations omnisports)

http://www.eure-et-loir.gouv.fr
ou
http://www.sport28.fr

1 dossier unique

chaque action sera intégrée au dossier *cerfa*
(y compris l'action emploi)

1 action comprend 5 feuillets à renseigner

3-1. Description de l'action + **3-2. Budget prévisionnel de l'action**

Ces feuillets sont à dupliquer pour chaque nouvelle action

ATTENTION : bien identifier chacune des actions (EMPLOI, SANTE, QPV, etc…)

Cerfa VERSION TÉLÉCHARGEABLE

(version obligatoire pour les associations omnisports)

<u>Pour toute demande</u> *(sauf « renouvellement emploi CNDS »)*, **vous devez renseigner le dossier Cerfa et joindre des pièces complémentaires**

format word ou pdf

<u>POUR TOUTE DEMANDE, PIÈCES COMPLÉMENTAIRES A JOINDRE :</u>

- ***Comptes-rendus d'actions*** *de la dernière subvention octroyée (format word* ***à télécharger*** *)*
- ***Projet associatif*** *(trame vierge* ***en téléchargement*** *si besoin)*
- *Relevé d'Identité Bancaire ou Postal*
- *Comptes approuvés lors de la dernière assemblée générale*
- *Compte-rendu d'activités approuvé lors de la dernière assemblée générale*
- *Pièces justificatives relatives à la demande (devis, projet)*

\+ ➢ <u>pour action **emploi**</u>, ajouter: *Fiche emploi (à télécharger)*

\+ ➢ <u>pour action **apprentissage**</u>, ajouter: *Fiche apprentissage (à télécharger)*

\+ ➢ <u>pour action **matériel handicap**</u>, ajouter: *devis matériel*

Cerfa VERSION TÉLÉCHARGEABLE

Pour les actions { **emploi/ apprentissage** ; **santé** ; **handicap**

entretien obligatoire

avec le conseiller référent

(voir § « contacts »)

L'association (*Pour les associations omnisports, c'est l'association mère qui fait l'envoi):*

1 → transmet l'ensemble des pièces AVANT LE 7 AVRIL minuit, délai de rigueur

- au service des politiques de Jeunesse, sport, vie associative et solidarité cnds28@gmail.com , en précisant le nom de votre association dans l'objet
  (ou par voie postale DDCSPP28- CNDS -15 place de la République – 28000 CHARTRES)

- au CDOS sur : développement@sport28.fr
  (ou par voie postale – CDOS 28 – 14 rue du 14 juillet – 28000 CHARTRE)

2 → transmet uniquement le dossier cerfa :

- au comité départemental (clubs) ou au comité régional (comités départementaux)

Cerfa VERSION E-subvention (sauf pour les associations omnisports)

AVANT DE COMMENCER LA SAISIE, PENSER À :

1- **Prendre contact avec le conseiller référent** pour les actions spécifiques emploi, apprentissage, santé et matériel handicap *(voir § « contacts »)*

2- **Télécharger le manuel** d'utilisation E-subvention

3- Préparer le **n° de SIRET** de l'association

4- Préparer le **n° RNA** de l'association – W + 9 chiffres (indiqué sur le récépissé de déclaration de l'association - voir « 7- Créer un compte association » le cas échéant)

5- Préparer les **actions envisagées** au brouillon, notamment les **budgets prévisionnels**.

…/…

Cerfa VERSION E-Subvention (sauf pour les associations omnisports)

…/…

6- **Numériser les pièces complémentaires sur le disque dur de votre ordinateur**

PIÈCES COMPLÉMENTAIRES:

- ***Comptes-rendus d'actions de la dernière subvention octroyée (format word à télécharger)***
- ***Projet associatif*** *(trame vierge* ***en téléchargement*** *si besoin)*
- *Relevé d'Identité Bancaire ou Postal*
- *Comptes approuvés lors de la dernière assemblée générale*
- *Compte-rendu d'activités approuvé lors de la dernière assemblée générale*
- *Pièces justificatives relatives à la demande (devis, projet,…)*

+ ➢pour action **emploi:** Fiche emploi (*document* ***à télécharger***)
+ ➢pour action **apprentissage:** Fiche apprentissage (*document* ***à télécharger***)
+ ➢pour action **matériel handicap:** devis matériel

Cerfa VERSION E-Subvention (sauf pour les associations omnisports)

SAISIE

1- **Créer un compte association** ou se connecter à son compte association

https://connexion.mon.service-public.fr/auth/2?spid=http://portail.asso.msp.gouv.fr&minlvl=1&mode=0&failure_id=0

(Si vous n'avez pas votre n° RNA, tapez W ooo ooo ooo)

2- **Accéder à la démarche de « subvention en ligne »** **CODE : 870**

En cas de dépassement de la capacité des pièces jointes, vous pourrez les transmettre sur cnds28@gmail.com ou par voie postale, en précisant que vous avez effectué la démarche en ligne. (*Ne pas oublier le nom de votre association*)

Avant de transmettre le dossier, il est préférable de visualiser et d'enregistrer le document PDF sur le disque dur de votre ordinateur.

Cerfa VERSION E-Subvention (sauf pour les associations omnisports)

- **L'opération « transmettre ma demande en ligne » doit être effectuée**

AVANT le 7 AVRIL 2015, délai de rigueur

- Pour le CDOS et le comité départemental (ou régional), l'association enverra le fichier pdf (précédemment enregistré)

- Un accompagnement à destination des comités départementaux est programmé le 10 et/ou 17 mars 2015. Les comités départementaux pourront ainsi mieux accompagner les clubs qui souhaitent transmettre leur demande via E-subvention

VALIDATION DU DOSSIER

VALIDATION DU DOSSIER

AVANT LE 7 AVRIL, MINUIT, délai de rigueur

SEULE LA RÉCEPTION du dossier et des pièces complémentaires PAR LA DDSCPP28- Service JSVAS permet son instruction.

Liste des documents en téléchargement

- Cerfa demande de subvention 2015 -version pdf
- Cerfa demande de subvention 2015 version word
- Cerfa compte-rendu d'actions version word
- Note emploi
- Fiche emploi
- Note apprentissage
- Fiche apprentissage
- Note santé
- Note correction des inégalités d'accès à la pratique sportive
- Note formation
- Liste des quartiers « politique de la ville » (QPV)
- Liste des zones de revitalisation rurale (ZRR)
- Projet associatif (trame vierge – version word)
- Manuel utilisateur E-subvention
- Structure et actions CNDS 2015

http://www.eure-et-loir.gouv.fr

ou

http://www.sport28.fr

Contacts utiles

DDSCPP 28 - Service JSVAS

15 place de la république – CS 70257- 28019 CHARTRES cedex

Courriel : **cnds28@gmail.com**

Christèle GAUTIER 02.37.20.50.98 **Chef de service*

Stéphanie BÉAUR 02.37.20.51.02 **Coordination CNDS*

Florence RAULT 02.37.20.51.00 **Secrétariat CNDS*

Nathalie HABERT 02.37.20.51.03 **Référent Santé (et ex-accompagnement éducatif)*

Alain BOUREAUD 02.37.20.51.06 **Référent Emploi*

Jean-Marie MASSY 02.37.20.51.08 **Référent Handicap*

CDOS 28 02.37.90.84.97 Courriel: developpement@sport28.fr

1 rue du 14 juillet
28000 CHARTRES

UFOLEP 02.37.84.05.92 Courriel: ufolep28@orange.fr

Association subventionnée par le CNDS pour les formations PSC 1 et recyclage en Eure-et-Loir

10 avenue de Bretagne
28302 MAINVILLIERS